

Avis de constitution

SOCIETE « CELEST DESIGN GROUP »

Siège Abidjan, Commune d'Anyama, Ebimpé
quartier résidentiel non loin du collège privé les
Olympiques d'ébimpé, lot 205-207, ilot 25., Lot 205-207,
Ilot 25

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/10/2024, et enregistrés au CEPICI le 25/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CELEST DESIGN GROUP »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE

- La construction, la plomberie, l'électricité, le carrelage, la peinture et l'aménagement de tout bâtiment ;
- La gestion d'établissements hôteliers ;
- Le transport de personnes et de marchandises ;
- L'import, l'export, l'achat et la vente de marchandises diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Commune d'Anyama, Ebimpé
quartier résidentiel non loin du collège privé les
Olympiques d'ébimpé, lot 205-207, ilot 25., Lot 205-207,
Ilot 25

Dirigeant(s) M DIBY CELESTIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-11357 du 04/11/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°67683/GTCA/RC/2024 du 04/11/2024

